



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 17 décembre 2021 par la Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique de la Communauté germanophone sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone 'modifiant l'arrêté du 24 octobre 2013 établissant le modèle du bulletin de signalement et du rapport d'évaluation pour différentes catégories de personnel dans l'enseignement de la Communauté germanophone', portant le numéro 70.726/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 18 janvier 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.